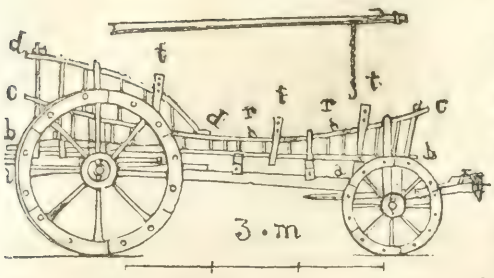
Fig. 439.




large bande de fer, qui permet d'en diminuer la force en ce point et de réduire l'écartement entre les pièces de l'essieu. Les bords de la voiture sont formés par deux pièces de bois courbes *bb*, nommées *écaliers de dessous,* où s'assemblent exactement les planches du fond et les montans. Au-dessous de ces pièces sont deux autres *cc*, qui leur correspondent et courbes également, mais dans un plan vertical, et que l'on nomme *écaliers de dessus.* Vis-à-vis les roues de derrière et sur les écaliers de dessus, se voient deux petits écaliers *dd* nommés *garde-roues;* ils servent au même usage que les écaliers. — Les deux écaliers correspondans, de dessus et de dessous, liés par les montans, sont maintenus dans une position invariable et soutenus, ainsi que le fond, par des supports unis entre eux au moyen de tenons et de mortaises, et par des brides de fer qui les fixent aux écaliers. Comme l'écalier supérieur est très-bas dans le milieu, et que cette partie de la voiture est très-large, le voiturier peut charger et décharger avec une grande facilité. — Lorsque le fermier conduit des substances terreuses, il applique contre les écaliers des planches ou bordages qui s'y attachent; il place ensuite sur l'écalier supérieur et le garde-roue une autre planche, qui s'assemble au moyen de traverses en fer *ttt, rr.*

Le *chariot de Roville,* qui diffère peu du franc-comtois, est porté à un haut degré de perfection. Les *échelages* en sont mobiles et peuvent, suivant les circonstances, être remplacés par des *ridelles* pour la conduite des fumiers, ou par des *madriers* lorsqu'il s'agit de transporter des pierres, des marnes, etc. Enfin, on peut y adapter une *caisse en planches* pour le transport des sables et autres matières pulvérulentes. Quoique en général on doive se défier des véhicules à plusieurs fins, celui de Roville (*fig.* 440) remplit les

Fig. 440 A.

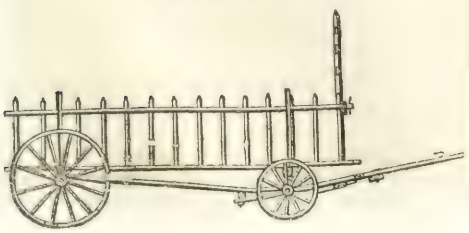
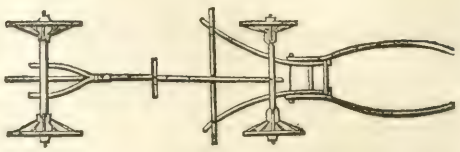
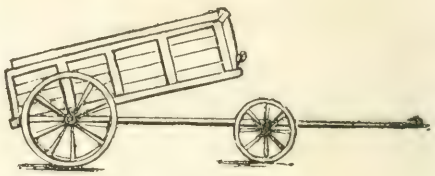


Fig. 440 B.



divers objets que nous venons de mentionner, et cela sans nuire à la solidité et à la simplicité. Néanmoins, dans les exploitations où l'on a à opérer le transport d'une grande quantité de racines, il est à désirer que l'on ait un tombereau fixe monté sur 4 roues, n'ayant aucun point d'attache par-devant et mobile sur l'essieu de derrière, afin que, faisant levier, la charge puisse aisément être versée à terre, comme on le voit par la *fig.* 441.

Fig. 441.



On a sans doute été étonné qu'un chariot aussi léger que celui de Roville puisse supporter le service d'une exploitation rurale. C'est que dans cet établissement il est *rare qu'on attèle plus d'un cheval* à un même véhicule. Quoique l'on doive, d'après cette disposition, ne mettre sur chaque chariot qu'un poids moins fort que sur les autres, M. DE DOMBASLE affirme néanmoins qu'un seul animal transporte la moitié du poids que l'on met sur un chariot traîné par 4 chevaux; et cela paraîtra probable à celui qui sait que plus on multiplie les roues pour une charge déterminée, plus le transport est facile. Objectera-t-on qu'alors il est nécessaire d'employer un plus grand nombre de conducteurs? nous répondrons que ces véhicules sont ordinairement confiés à un enfant de 12 à 15 ans; en le rétribuant convenablement, c'est-à-dire en lui donnant 50 à 60 centimes, on peut être sûr que le transport se fera avec plus de promptitude et d'économie que si l'on confiait un chariot attelé de 4 ou 6 chevaux à un charretier habile, chose que l'on ne rencontre pas toujours, qu'il faut payer à des prix souvent exorbitans, et qui se mutinent au premier mot parce qu'ils se sentent nécessaires. Que l'on réfléchisse ensuite que, conduits par un seul cheval, ces chariots se chargent avec promptitude, se déchargent sans embarras, et l'on sera très-disposé à se ranger à l'avis de M. de Dombasle.

ANTOINE, *de Roville.*